



INSCRIPTION ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR (16H30 – 18H)

3<sup>e</sup> CYCLE DU 3/01/2022 AU 4/02/2022

**MATERNELLES PS / MS / GS**

Nom de l'enfant : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Classe : .....

Nom de l'enseignant : .....

**J'inscris mon enfant aux Activités Périscolaires\* de 16h30 à 18h (cochez) :**

| LUNDI           |                        | MARDI           |                  | JEUDI           |                   | VENDREDI        |                        |
|-----------------|------------------------|-----------------|------------------|-----------------|-------------------|-----------------|------------------------|
| *Activité Libre | Kids Rider Bike S'Cool | *Activité Libre | Eveil à la danse | *Activité Libre | Activité manuelle | *Activité Libre | Kids Rider Bike S'Cool |
|                 |                        |                 |                  |                 |                   |                 |                        |

\* Le choix de l'activité libre vous permet de récupérer votre enfant à partir de 16h35.

\*

Pour la Kids Rider Bike S'Cool (draisienne), l'éveil à la danse et l'activité manuelle, vous pourrez récupérer votre enfant à partir de 17h30 à la fin des activités, possibilité de venir avec sa draisienne et son casque, sinon matériel fourni

#### Qu'est-ce que la Kids Rider Bike S'Cool

C'est le premier concept d'école de draisienne en Europe pour les 2/6 ans. En partenariat avec la Mairie de Velleron, l'association Kids Rider Bike dispense des formations au personnel municipal pour permettre aux enfants de découvrir ce vélo sans pédales que l'on fait avancer en poussant sur le sol avec les pieds.

Objectifs : accompagner l'autonomie et le développement de la motricité des jeunes enfants au travers d'une pratique sportive adaptée à leurs capacités ainsi que les éduquer à la mobilité douce et aux bonnes bases de l'utilisation d'un deux roues dans son environnement.

#### Qu'est-ce que l'éveil à la danse

Les cours d'éveil et d'initiation à la danse vont aider les enfants à prendre conscience de plusieurs choses telles que, du temps et de l'espace, la relation aux autres, éveiller leur perception, leur créativité, et leur sensibilité artistique. Mais également de se développer en tant que personne. Le cours va généralement débiter par un petit échauffement corporel en musique, qui permettra de prendre conscience des différentes parties de son corps. Ensuite suivi par des situations d'exploration et d'improvisation qui vont développer les notions telles que l'équilibre, le rythme, la latéralisation, le mouvement dans l'espace, la mémoire, l'écoute, ... Pour se terminer par une proposition finale avec les différents éléments vécus tout au long du cours qui va mettre en corrélation toutes ces notions.

#### Qu'est-ce que l'activité manuelle

Proposées par Lise, les activités manuelles permettront aux enfants de penser de façon créative. Elles sont également bénéfiques pour le développement de l'enfant qui s'éveillera à différentes techniques (dessin, peinture, pastels, collage, ...) en lien avec plusieurs œuvres d'artistes.

Le document dûment rempli est à remettre **au plus tard le 17/12/2021** en mairie avant 12h (secrétariat).

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date et il faudra attendre le cycle suivant qui démarrera le **21/02/2022**.

**Tout changement d'activité en cours de cycle ne sera pas possible - Pour toutes les modalités, se référer au règlement.**

Si votre enfant n'était pas inscrit lors des cycles précédents, merci de fournir avec cette fiche le dossier d'inscription à l'accueil Périscolaire du soir (disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la mairie : velleron.fr)

Si lors de l'inscription le créneau de l'activité choisie en n°1 est complet, l'enfant sera inscrit sur la seconde activité.

Le choix de l'activité se fera dans la limite des places disponibles par ordre d'arrivée.

Si absence de choix, l'enfant sera inscrit en activité libre. Vous pouvez également préciser que s'il n'y a plus de place à l'activité draisienne, éveil à la danse ou activité manuelle, votre enfant ne participera pas à l'accueil périscolaire du soir et sortira à 16h30 après le temps scolaire.

Je soussigné(e)....., père, mère, responsable légal de l'enfant .....certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.

DATE :

SIGNATURE :

